

**BILAN ACTIF**

		Durées exprimées en mois....		12	12	
		Brut	Amortissements et provisions	net 31/12/2006	net 31/12/2005	
<b>ACTIF</b>	<b>IMMOBILISE</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>				
		Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, brevets, licences, marques procédés, logiciels; droits et valeurs similaires	17.349	17.349		
		Fonds commercial (1)				
		Autres				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		<b>Immobilisations corporelles</b>				
		Terrains				
Constructions						
Installations techniques, matériel, outillage indust.						
Autres	25.201	25.201				
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations						
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Autres						
<b>TOTAL I</b>		42.550	42.550			
<b>ACTIF</b>	<b>CIRCULANT</b>	<b>Stocks et en-cours</b>				
		Matières premières et autres approvisionnements				
		En cours de production (biens et services)				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
		<b>Créances (3)</b>				
		Créances usagers et comptes rattachés				
		Autres	67.222		67.222	86.625
		<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Instrument de trésorerie</b>						
<b>Disponibilités</b>						
	209.759		209.759	189.776		
<b>Charges constatées d'avance(3)</b>						
<b>TOTAL II</b>		276.981		276.981	276.401	
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices(III)</b>						
<b>Primes de remboursements des emprunts(IV)</b>						
<b>Ecart de conversion actif(V)</b>						
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		319.530	42.550	276.981	276.401	
(1) Droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an						
(3) Dont à plus d'un an						
<b>ENGAGEMENTS RECUS :</b>						
Legs nets à réaliser:						
accepter par les organes statutaires compétents						
autorisés par les organismes de tutelle						
Dons en natures restant à vendre						

BILAN PASSIF

		Exercices	31/12/2006	31/12/2005
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	Fonds associatifs sans droit de reprise			
	Fonds associatifs avec droit de reprise			
	Ecart de réévaluation			
	Réserves			
	Report à nouveau dont résultat sous contrôle des tiers financiers			
	Résultat comptable de l'exercice			
	Subvention d'investissement non renouvelables par l'organisme			
	Provisions réglementées			
	Droits des propriétaires (commodat)			
	<b>TOTAL I</b>			
<b>PROV. POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>	Provisions pour risques		58.904	43.010
	Provisions pour charges			
	Fonds dédiés (1)			
	<b>TOTAL II</b>		58.904	43.010
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires (1)			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)			
	Emprunts et dettes financières divers (1)			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3.263	2.565
	Dettes fiscales et sociales		58.751	58.564
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			13.880
	Autres dettes		156.063	158.382
	Instruments de trésorerie			
	Produits constatés d'avance			
	<b>TOTAL III</b>		218.077	233.391
	Ecart de conversion passif (IV)			
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>			276.981	276.401
(1) Dont a plus d'un an Dont à moins d'un an				
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banques				

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Exercice	31/12/2006	31/12/2005
<b>Produits d'exploitation(ou produits courants non financiers) (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)		
montant net du chiffre d'affaires dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	556.946	565.304
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges		
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)		
<b>TOTAL I</b>	<b>556.946</b>	<b>565.304</b>
<b>Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières) (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	104.953	99.182
Impôts, taxes et versements assimilés	26.625	29.450
Salaires et traitements	281.308	282.049
Charges sociales	137.678	134.980
Dotations aux amortissements, provisions et engagements :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6.381	19.642
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2	
<b>TOTAL II</b>	<b>556.946</b>	<b>565.304</b>
<b>1. RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)</b>		
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		
<b>Produits financiers :</b>		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5.663	4.869
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL V</b>	<b>5.663</b>	<b>4.869</b>
<b>Charges financières :</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différence négative de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL VI</b>		
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>5.663</b>	<b>4.869</b>

**COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

	Exercices:	31/12/2006	31/12/2005
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		5.663	4.869
Produits exceptionnels :			
Sur opérations de gestion		146	
Sur opérations en capital		2	250
Reprises sur provisions et transferts de charges		11.797	11.676
<b>TOTAL VII</b>		11.945	11.926
Charges exceptionnelles :			
Sur opérations de gestion		356	1.327
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements et aux provisions		15.894	14.300
<b>TOTAL VIII</b>		16.249	15.627
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		4.304-	3.701-
Impôts sur les sociétés (IX)		1.359	1.168
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>		574.555	582.099
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>		574.555	582.099
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>			
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (N)			
Engagements à réaliser sur ressources affectées (N)			
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>			
Y compris :			
Redevances de crédit bail mobilier			
Redevances de crédit bail immobilier			
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>			
<u>Produits</u>			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
<b>Total</b>			
<u>Charges</u>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			
<b>Total</b>			
(1) Dont Produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			

## A N N E X E

Au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2006, dont le total est de 276 981€ et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 574 555€ et dégagant un résultat de 0 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2006.

### INFORMATIONS DANS L'ANNEXE (définies par la loi du 30 avril 1983)

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés, donnent une image fidèle :

- du patrimoine,
- de la situation financière,
- des résultats de l'association.

Nous n'avons pas dérogé à l'application de prescriptions comptables, à l'exception de :

- la comptabilisation des charges et produits exceptionnels,
- la constitution d'une provision pour risque d'emploi à hauteur des excédents.

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les organismes financiers prenant en charge l'intégralité des frais d'exploitation, le résultat est égal à 0. L'excédent de subventions perçus est crédité en dettes au passif du bilan.

Nous n'avons pas comptabilisé dans l'actif immobilisé de frais d'établissements, de frais de recherche ou de fonds commercial.

Les comptes de régularisations, charges et produits constatés d'avances, charges à payer et produits à recevoir sont comptabilisés selon les règles du plan comptable.

*Mode et méthode d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et du compte de résultat.*

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'activité, sous condition du maintien des financements octroyés par le Conseil général et le FSE.
- permanence des méthodes comptables,
- indépendances des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'excédent dégagé sur les opérations hors compte administratif est affecté par provision à un compte « risque d'emploi » qui s'élève au 31/12/2006 à 58 904 €

Couvrant partiellement :

- |   |          |
|---|----------|
| - La provision pour congés payés due au 31/12/2006                                  | 27 298 € |
| - Les provisions pour indemnités de préavis et de licenciement estimées au 31/12/06 | 69 671 € |

*Immobilisations corporelles.*

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoire d'achat compris en cas d'acquisition supérieur à 500 € taxes comprises.

Les taux d'amortissements pratiqués sont les suivants :

- |                          |          |
|--------------------------|----------|
| - matériel de transports | 100,00 % |
| - matériel de bureau     | 100.00 % |
| - mobilier de bureau     | 100.00 % |

La dotation est calculée sans proratisation, l'immobilisation est amortie intégralement l'année de son acquisition.

*Créances et dettes.*

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

### *Produits et charges exceptionnels.*

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments non imputés aux bilans financiers des actions IOD et AIE subventionnées, faisant ainsi ressortir le résultat des opérations subventionnées à 0 en résultat d'exploitation. Sont concernés

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Les produits financiers	5 663-	4 868-
Impôt sur les produits de placements	1 359	1 168
Abattement taxe sur salaires associations	5 551 -	5 453-
Chèques déjeuners part salariale	5 128 -	5 881-
Transfert de charges divers	1 117-	343-
Produits et charges exceptionnelles	209	1 327
Produits de cession d'immobilisation	2-	250-
Provision pour risque d'emploi	15 893	14 299

### *Changements de méthode.*

Pas de changement de méthode sur l'exercice concerné.

### *Mouvements ayant affecté les postes de l'actif immobilisé*

Poste	Montant début	Acquisitions	Sorties	Montant fin
Logiciel	15 912	1 437		17 349
Matériel de transport	1	0		1
Matériel de bureau	12 094	4 944		17 038
Mobilier de bureau	8 160			8 160
<b>Total immobilisations</b>	<b>36 167</b>	<b>6 381</b>		<b>42 548</b>

Amortissement	Montant début	Dotation	Sorties	Montant fin
Logiciel	15 912	1 437		17 349
Matériel de transport	1	0		1
Matériel de bureau	12 094	4 944		17 038
Mobilier de bureau	8 160			8 160
<b>Total amortissements</b>	<b>36 167</b>	<b>6 381</b>		<b>42 548</b>

<b>Montant net</b>		<b>0</b>		<b>0</b>
--------------------	--	----------	--	----------

*Tableau des provisions.*

Poste	Montant début	Dotation	Reprise	Montant fin
Provision passif social	43 010	15 893		58 903

Le Conseil Général rembourse l'intégralité des charges dépensées par l'association et non financées par d'autres organismes. Il refuse de prendre en compte les congés payés dus au 31 décembre 2006 qui de ce fait n'ont pas été comptabilisés en charges à payer pour un montant de 27 298 € mais font l'objet d'une provision.

*Indication pour chacun des postes relatifs aux dettes de celles garanties par des sûretés réelles.*

Néant

*Montant des engagements financiers en indiquant ceux qui concernent les dirigeants, filiales et participations.*

Effets escomptés et non échus	néant
Avals et cautions	néant
Engagement de crédit bail	3 834 €

*Etat des subventions comptabilisées en 2006*

Organisme	Montant comptabilisé	Dont à recevoir au 31/12/06
DEPARTEMENT DE L' AISNE (action IOD)	281 921	
DEPARTEMENT DE L' AISNE (action AIE)	113 292	
FSE	161 732	67 222
<b>Total</b>	<b>556 945</b>	<b>67 222</b>
Produits perçus d'avance : Trop perçu Département de l'Aisne pour Action IOD	155 956	
Trop perçu Département de l'Aisne pour Action AIE	108	

*Tableau de variation des fonds associatifs*

Néant



### *Engagements autres reçus*

Mise à disposition par le département de l'Aisne de locaux et de matériel à titre gracieux :

Route de Besny 02000 Laon  
Rue des Minimés 02100 Soissons  
Prise en charge par le Conseil Général de l'Aisne des frais de formation du personnel affecté à l'action IOD

### *Engagements autres*

Néant

### *Renseignements divers*

Composition du conseil d'administration

Conseil général de l'Aisne 5 membres

CCIA de l'Aisne 1 membre

Chambre des métiers de l'Aisne 1 membre

Chambre d'agriculture de l'Aisne 1 membre

Agence de développement de l'Aisne 1 membre

### Mouvements de personnel

Catégorie	effectif debut	entrée	sortie	effectif fin
Cadre	2	0	0	2
Non Cadre	6	7	6	7
Total	8	7	6	9

Mesdames,

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association AISNE ACTION EMPLOI, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- L'Association n'a pas modifié ses méthodes de présentation des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 Décembre 2006. La provision pour risque d'emploi, dont l'objet est décrit en page 21 de l'annexe, a été dotée à hauteur de 15.894 € au cours de l'exercice.
- L'Association dispose, pour l'exercice 2007, des recettes nécessaires à son fonctionnement. Cependant, le mode de financement ne permet pas d'assurer à plus long terme la pérennité des activités de la structure.
- Les contrôles réalisés au niveau des procédures de contrôle interne, concernant notamment les engagements de dépenses par le personnel salarié, n'ont pas montré de dysfonctionnement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à LAON, le 7 Mai 2007.

Le Commissaire aux Comptes  
*Société Laonnoise d'Expertise Comptable*



*Hervé NOEUF COUR*